



**COMMUNE  
D'EPIAIS-RHUS  
(95810)**

Date de convocation :  
29/11/2023

Date d'affichage :  
29/11/2023

Nombre de conseillers : 15

EN EXERCICE : 15  
PRESENTS : 10  
VOTANTS : 13

**OBJET :**

**Demande de subvention auprès :**

- **du Parc naturel régional du Vexin**
- **et de la DRAC**  
(Direction régionale des affaires culturelles)

**pour le diagnostic de l'Eglise**

Certifié exécutoire par le Maire,  
compte tenu de la transmission  
en préfecture, le :  
et de la publication le :

Envoyé en préfecture le 13/12/2023

Reçu en préfecture le 13/12/2023

Publié le

ID : 095-219502135-20231206-262023-DE



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL N° 26/2023**

*L'an deux mille vingt-trois, le six décembre à vingt heures trente minutes, le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Brahim MOHA, Maire.*

*Etaient présents : Brahim MOHA, Maire, Carine ANNEQUIN, Dominique LOIZEAU, Angelo NORIS, adjoints au Maire, Brigitte FESSY, Eric CATHELINAUD, Eric SAUVE, Emilie VALETTE, Maëva RESSOUCHES, Christian BOUCLY, conseillers municipaux*

*Absents représentés : Christian SCHMUTZ pouvoir à Brahim MOHA, Philippe PELLÉ pouvoir à Christian BOUCLY, Elodie HARDY pouvoir à Emilie VALETTE*

*Absente excusée : Sylvia DURAND*

*Absente : Véronique PARENT*

*Le quorum est atteint.*

*Mme Emilie VALETTE a été désignée secrétaire de séance*

Vu l'état de l'Eglise Notre Dame d'Epiais, nécessitant des travaux, parfois urgents,

Le Service départemental d'Architecture et du Patrimoine, ainsi que les services de la DRAC nous ont recommandé de réaliser un diagnostic afin de déterminer quelles sont les priorités en terme de restauration de l'Eglise.

Vu le devis établi par un architecte du patrimoine pour la réalisation d'un diagnostic complet de l'Eglise pour un montant de 31 300 € HT. Ce devis comprend les relevés de l'Eglise (par scan et drone), le rapport détaillé architectural, l'état sanitaire du bâtiment, le projet de restauration, l'estimation du montant des travaux, le devis diagnostic des structures : sondage géotechnique, inspection détaillée des structures, rapport de synthèse et préconisations...).

Considérant qu'une partie du mobilier intérieur est à inclure dans le diagnostic (ex : retable...), devis non reçu.

Considérant que cette opération peut être subventionnée par le PNR du Vexin à hauteur de 50 % (plafond 30 000 € HT) et par la DRAC à hauteur de 40 %.

**Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,**

**SOLLICITE** l'aide de la DRAC dans le cadre du financement du diagnostic de l'Eglise Notre Dame d'Epiais,

**SOLLICITE** l'aide du Parc naturel régional du Vexin français dans le cadre du diagnostic de l'Eglise Notre Dame d'Epiais.

**DIT** que les crédits seront inscrits au BP 2024

**S'ENGAGE** à régler la part communale et la TVA

Pour extrait certifié conforme

Le Maire,  
Brahim MOHA

